



**PLATEFORME
IVOIRIENNE POUR
LE CACAO
DURABLE**

**Communication de la plateforme ivoirienne pour le cacao durable (PICD) relative à l'affaire :
« Cargill épinglé par le fisc ivoirien pour une giga-fraude fiscale de 100 milliards de FCFA »**

Abidjan, 4 juillet 2023 – pour publication immédiate

La plateforme ivoirienne pour le cacao durable (PICD) a appris par voie de presse, une affaire de fraude fiscale présumée dont se serait rendue coupable la société Cargill au détriment du fisc ivoirien. Pour la PICD, le silence des autorités ivoiriennes n'est pas une réponse convenable alors que la société Cargill a réagi officiellement dans un communiqué.

Dans un article très bien détaillé publié le 21 juin 2023, l'on apprend que la société Cargill est sous « la menace d'un redressement fiscal de plus de 100 milliards de francs CFA. Le négociant tente une médiation avec les autorités ».

Au lendemain de la publication de cet article, c'est-à-dire le 22 juin 2023, la société Cargill a réagi officiellement dans un communiqué où elle indique « les allégations de fraude fiscale à l'encontre de la société Cargill sont fausses et sans fondement ». La société a aussi tenu à ajouter qu'elle « se réserve le droit de poursuivre en diffamation tous médias se faisant le relais de fausses informations à son encontre ».

A la lecture de cette réaction de la société Cargill, la PICD note que malgré les dénégations, Cargill n'indique à aucun moment avoir entamé des poursuites judiciaires contre le média ayant révélé l'affaire pourtant coupable selon elle de « fausses allégations de fraude fiscale ».

A ce jour, 4 juillet 2023 soit plus d'une semaine après, ni le gouvernement ivoirien à travers le ministère en charge des finances, ni le régulateur de la filière cacao à savoir le conseil du café-cacao n'ont réagi officiellement à cette affaire que la plateforme ivoirienne pour le cacao durable qualifie d'extrêmement grave en raison des montants en jeu et surtout dans un contexte où la situation des productrices et producteurs ivoiriens stagne voire se dégrade malgré les efforts des autorités.

La plateforme ivoirienne pour le cacao durable estime que les faits révélés dans cet article sont très graves et que le silence des autorités ivoiriennes ne saurait être une réponse convenable à la situation. D'autant plus que l'article mentionne de façon très claire et sans laisser aucune place au doute, les services fiscaux de l'Etat ivoirien comme la source des informations relevées et que le premier ministre Patrick Achi y est mentionné comme étant en charge directement du dossier.

La plateforme ivoirienne pour le cacao durable demande donc une réaction officielle des autorités et tient à leur assurer de sa contribution et son soutien pour les efforts de transparence entrepris dans le but d'améliorer les conditions de vie des productrices et producteurs de cacao en Côte d'Ivoire.

Contact presse :

Pour la plateforme : 0101044644 ou 0749102193

**La plateforme ivoirienne pour le cacao durable est un réseau d'organisation de producteurs agricoles et de la société civile. Contact : Téléphone : (225) 27 22 50 40 72 ou info@plateformecacao.org
Plus d'information : www.plateformecacao.org**